

DOSSIER

LE BULLETIN

MUNICIPAL

Saint-Didier

n°1 février - mai 2018  [saintdidier84.fr](http://saintdidier84.fr)

# L'eau

une ressource précieuse  
à préserver absolument

...AGENDA, ÉTAT CIVIL, LA VIE MUNICIPALE, DOSSIER, LA VIE DU VILLAGE, DU CÔTÉ DU CCAS, PORTRAIT...

# AGENDA

## FÉVRIER

- **Café Cerise** *Une voie de paix et d'amour au cœur de l'Islam : la voie Soufie* par Claude Meffre, poète, écrivain **mardi 20** à 19h, salle du foyer
- **Stage de l'école de cirque Galipette du 26 février au 2 mars** de 14h à 18h, centre culturel des Garrigues 04 90 61 89 92

## MARS

- **Collecte de sang vendredi 2** de 15h à 19h30, salle polyvalente
- **Atelier d'initiation aux arts du cirque (ados et adultes) samedi 3** de 14h à 17h, centre culturel des Garrigues 04 90 61 89 92
- **Repas de l'USSD samedi 3** à 19h, salle polyvalente 06 24 77 40 63
- **Repas et concert tribute to Francis Cabrel** proposé par La maison de l'histoire locale **dimanche 18** : repas à 12h et concert à 16h, salle polyvalente 06 13 23 18 79
- **Café Cerise** *La Facture d'Orgue* par Pascal Quoirin, facteur d'orgue à Saint Didier **mardi 20** à 19h, salle du foyer
- **Repas de la Boule du Siècle samedi 24** à 19h30, salle polyvalente 06 30 53 15 97
- **Stage Qi Gong et énergies subtiles** proposé par Corametao **dimanche 25** de 9h30 à 17h30, point info tourisme 06 71 54 99 02

## AVRIL

- **Théâtre « la main passe »** interprété par Les balladins des fontaines proposé par l'association paroissiale **dimanche 8** à 17h, salle polyvalente
- **Carnaval des écoles samedi 14** à 15h, RV aux écoles
- **Café Cerise** *Le Compagnonnage* par Marcel Sigonneau, Compagnon du tour de France. **mardi 17** à 19h salle du foyer
- **Stage de l'école de cirque Galipette du 23 au 27** de 14h à 18h, centre culturel des Garrigues 04 90 61 89 92
- **Atelier d'initiation aux arts du cirque (ados et adultes) samedi 28** de 14h à 17h, centre culturel des Garrigues 04 90 61 89 92

## MAI

- **Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 mardi 8** à 11h30, rassemblement place de la mairie
- **Grand concours de boules, challenge souvenirs (mélée de 3x3 joueurs) mardi 8** à 15h à la cave Clauvallis. Buvette et grillades toute la journée, repas grillades à partir de 19h30

## ▼ CALENDRIER DES LOTOS

Tous les lotos ont lieu dans la salle polyvalente  
**Loto de l'Amicale Laïque dimanche 28 janvier** à 15h  
**Loto du club de foot (USSD) samedi 3 février** à 18h  
**Loto du Kung Fu dimanche 4 février** à 17h  
**Loto de la Boule du siècle dimanche 11 février** à 17h  
**Loto de l'Association paroissiale samedi 17 février** à 18h

## ▼ ATELIERS D'ART FLORAL

- **lundi 5 février**  
composition cœur
  - **lundi 12 mars**  
composition de Pâques
  - **lundi 16 avril**  
bouquet printanier
- Les ateliers ont lieu au bistrot de Saint-Didier de 15h à 16h  
09 84 38 71 09

## ▼ CINEVAL

- **lundi 5 février**
  - **lundi 19 février**
  - **lundi 5 mars**
  - **lundi 19 mars**
  - **lundi 16 avril**
  - **lundi 30 avril**
  - **lundi 21 mai**
- Toutes les séances ont lieu à 18h et 21h dans la salle polyvalente  
cineval84.free.fr

## ▼ LES JOURNÉES RÉCRÉATIVES DU CCAS

ont lieu **les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois** : **jeudi 15 février, 15 mars, 19 avril et 17 mai**, salle du foyer 04 90 69 46 41

## ▼ LES RENDEZ-VOUS DE LA COVE SUR LE MARCHÉ

**les 3<sup>èmes</sup> lundis du mois** : **lundi 19 février, 19 mars et 16 avril** de 8h30 à 12h, place neuve



**TOUS LES DIMANCHES** Concours de boules  
mélée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés  
contact : Café de Paris 06 43 60 81 32



## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

Françoise Bonnefoy  
& Marc Huchet  
le 14 octobre 2017

Patricia Laval  
& Alain Dupuy  
le 28 octobre 2017

Suzel Sauvan  
& André Borg  
le 20 janvier 2018

### DÉCÈS

Pierre Coppin	le 14 octobre 2017
Bernard Roux	le 15 octobre 2017
Guy Broussier	le 17 octobre 2017
Léon Hombert	le 30 octobre 2017
Yvette Cabon	le 26 novembre 2017
Roberte Sedaine	le 9 décembre 2017
Gilbert Ughetto	le 4 décembre 2017
Maxime Pesce	le 7 décembre 2017
Andrée Caudron	le 13 décembre 2017
Pascal Adrian	le 27 décembre 2017
Yvon Beraud	le 7 janvier 2018

*Avec ce bulletin du début d'année, c'est le moment d'adresser aux habitants et habitantes de Saint-Didier tous nos meilleurs vœux pour 2018, en mon nom et avec l'ensemble des élus du conseil municipal. Une nouvelle année que l'on vous souhaite des plus agréables, vous apportant joie, bonheur et santé.*



Pour ce premier numéro, nous avons souhaité faire évoluer notre bulletin en apportant quelques modifications.

Concernant la fréquence, en passant de quatre à **trois numéros par an**, nous souhaitons être plus efficient. En effet, les outils de communication sont multiples de nos jours, réseaux sociaux, site internet (où le bulletin municipal est consultable), panneaux lumineux, autant de moyens qui privilégient l'actualité. La mise en page évolue également, elle se veut plus aérée et le style renouvelé.

Enfin, vous pourrez découvrir des nouveautés dans le contenu : **un dossier thématique spécifique, un témoignage sous forme d'autoportrait, une rubrique « coup de cœur »** sur un ouvrage, un film, un lieu ou tout autre sujet sur lequel vous souhaitez donner votre avis.

Nous vous proposons aussi de découvrir une journée de travail de l'un de nos agents, car notre volonté est de vous apporter **une meilleure compréhension des services municipaux qui sont présents à vos côtés tout au long de l'année.**

Un style et un contenu redéfinis pour permettre, par ce support de communication, de **mieux nous connaître et de créer du lien au sein du village.**

**S'adapter**, c'est par ce verbe que l'on peut résumer ces évolutions et c'est aussi ce verbe qui va nous guider dans les choix que nous devons faire pour la commune, face à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux en mutation permanente.

Bonne année à tous.

Gilles Vève  
Maire de Saint-Didier

## ➤ Retour sur le **conseil municipal** du 19 décembre

Le conseil municipal de Saint-Didier s'est réuni en séance à l'hôtel de ville le 19 décembre dernier. La séance portait sur 12 points inscrits à l'ordre du jour.

### Quelques points abordés :

● Conformément au code général des collectivités territoriales, **Sophie Dri et Bernard Michelet ont été installés au conseil municipal**, suite aux démissions respectives de Pierre Silvain et de Jean Arbod. Le Conseil municipal est ramené à son effectif légal de 19 membres.

● Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril 2018, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017. Le conseil municipal a voté l'acceptation d'ouverture des crédits d'investissement à hauteur de 313.000€ pour permettre le paiement des factures en investissement avant le vote du prochain budget.

● Approbation et signature d'une convention de partenariat avec la ville de Pernes les Fontaines relative à l'accueil des jeunes Saint-Didiéens au sein de son espace jeunesse.

● Mise en place d'un contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires de la commune en cas d'accident du travail ou maladie professionnelle des agents territoriaux de la commune.

● Le conseil départemental du Vaucluse a mis en place un contrat départemental de solidarité territoriale à destination des communes de moins de 5 000 habitants. La commune de Saint-Didier bénéficiera d'une dotation triennale d'un montant global de 185 100€ sur 2017-2019 qui permettra la réalisation de projets de voirie, d'équipements et de petits travaux sur le patrimoine.

### **Sophie Dri et Bernard Michelet** rejoignent le Conseil municipal



Sophie Dri, remplace Pierre Silvain qui a démissionné du Conseil Municipal suite à son déménagement. Elle est éditrice et illustratrice, elle a participé l'année dernière à *Livrez-vous* à l'occasion des tables rondes organisées autour de l'écriture et de la lecture. Elle propose des cours de dessin et d'histoire de l'art pour enfants et adultes tous les mercredis dans le cadre des activités proposées par l'Aspec. Sophie a intégré les commissions de travail auxquelles participaient Pierre, la commission urbanisme et travaux et la commission enfance, jeunesse et tourisme.

Bernard Michelet, médecin coordonnateur, a accepté de rejoindre l'équipe afin de remplacer Jean Arbod qui a démissionné du Conseil Municipal pour des raisons personnelles. Bernard a été adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des travaux lors des mandats précédents. Il a intégré la commission urbanisme et travaux, déléguée dorénavant à Jean Paul Baldacchino.

Vous pouvez retrouver la totalité et les détails du rapport sur le site municipal [mairie-saint-didier.com](http://mairie-saint-didier.com)

## > Quelques règles à respecter

pour mieux vivre ensemble  
l'espace public

La « nouvelle » place neuve est maintenant terminée depuis quelques mois, plus belle, plus fonctionnelle, plus sécurisée. Quelques règles sont cependant à rappeler, afin que tous les usagers de la place, piétons et voitures puissent l'utiliser en bonne intelligence et en toute sécurité.

Les emplacements en « zone bleue », nécessitent un disque de stationnement. Une fois garé, votre véhicule peut rester stationné une heure. Ces places sont situées les plus près des commerces. La zone bleue s'applique tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h. Si vous avez besoin de stationner plus longtemps, utilisez la partie haute de la place, le parking derrière la poste et au-dessus du terrain de boules.



Un exemple parfait, le piéton est obligé de se déplacer sur la chaussée.

Le cheminement piétonnier (espace en béton) au centre de la place avec son allée d'érables, n'est pas un emplacement pour stationner, pensez aux piétons afin qu'ils puissent se déplacer en toute sécurité !

De même, juste après le porche le long de l'ancien espace jeunes, cet espace permet aux piétons de se déplacer et se rendre au distributeur automatique en toute sécurité.

**Avec un peu de bon sens et de civisme, chacun pourra profiter au mieux de ce nouvel espace.**

## > La rentrée « givrée » au centre de loisirs

Jusqu'au 21 février, le mercredi après-midi, les enfants peuvent participer à de nombreuses activités proposées par le centre de loisirs telles que la confection de crêpes pour la chandeleur, des cartes Saint-Valentin à offrir à la personne de leur choix ou encore la sortie au bowling. N'hésitez pas à réserver en avance auprès de Morgane Bon, directrice, car les places sont limitées. Il n'y aura pas de séjour ski cette année mais **un séjour sportif pleine nature sera proposé pour les vacances de printemps.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre le centre de loisirs dès maintenant au **07 62 07 14 74**.



## > Saint-Didier, village fleuri

Depuis 2015, notre commune participe au concours des villages fleuris organisé par le département de Vaucluse. En 2015, Saint-Didier s'est classé 3<sup>ème</sup> de sa catégorie (village de plus de 1000 habitants et moins de 3500 habitants). En 2016, 2<sup>ème</sup> place derrière Althen des Paluds. En juillet 2017, nous avons eu le plaisir de recevoir le jury qui a noté les efforts faits (petit jardin de la Mairie, érables plantés sur la place neuve, et d'une manière générale le fleurissement du village). **Nous avons été récompensés, cette année encore, par une belle 2<sup>ème</sup> place dans la catégorie, juste derrière... Althen des Paluds !**

Il faut saluer et remercier le travail des équipes techniques pour embellir et fleurir notre village.

## > L'Espace Jeunesse de Pernes accueille les Saint-Didierois

Une trentaine de jeunes fréquente quotidiennement les locaux de l'Espace Jeunesse Municipal de Pernes les Fontaines. Une convention a été signée entre les municipalités de Pernes et de Saint-Didier, permettant ainsi aux jeunes Saint-Didierois de 11 à 17 ans de profiter des activités de cet espace. **Celui-ci est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 12h30 à 18h. L'adhésion annuelle est de 10€ seulement.** Elle permet à chaque adolescent d'être accueilli, de pratiquer les activités qui leur sont proposées par les animateurs et de bénéficier des jeux sur place (jeux de sociétés / babyfoot / billard / jeux vidéo ..). Un coin lecture et un accès Internet sont également à disposition et les jeunes peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs.

Ouvert en moyenne 278 jours par an, Le Club des Jeunes met en place « tous types d'actions visant à développer chez les jeunes le goût pour l'initiative et la prise de responsabilité » : **débats, forums de découverte des métiers, opérations de sécurité routière, participation aux actions mises en place par les associations pernoises : Font'Arts, nettoyage de la Nesque, etc...**

Les activités de loisirs ne sont pas en reste, avec un impressionnant panel d'ateliers et de sorties en tous genres : **hip-hop, rugby, concerts, visites d'autres structures et d'accueil de jeunes.**

### L'Espace Jeunesse de Pernes les Fontaines propose :

- des cours de **Hip-hop** le mercredi de 17h à 18h
- du **tarot** le lundi et le jeudi de 17h à 18h
- du **dessin Manga** le mardi de 17h15 à 19h15 et le mercredi de 14h à 16h
- des **ateliers vidéo** le mercredi de 14h30 à 16h30
- du **fit'dance** le mercredi de 14h30 à 15h30
- du **stretching** et du **renforcement musculaire** le mercredi de 15h45 à 16h45

### Ainsi que :

- Les « **jeudis surprise** », jeux et animations tous les jeudis à partir de 16h
- Les « **mercredis sportifs** » tous les mercredis de 14h à 17h



Dans la mesure du possible les animateurs organisent **une sortie par mois** et plusieurs sorties pendant les vacances scolaires. Pour ces vacances d'hiver, les ados pourront par exemple participer à **une sortie bowling et Tommy's, une sortie ciné, un stage de golf, une sortie au visiatom, une journée au Ventoux, une journée shopping à Marseille, un atelier girly...** il y en aura pour tous les goûts. Sans oublier les 24 et 25 février le **Pernes Heroes Games** qui se déroulera au centre des Augustins et qui permettra aux jeunes de participer à des tournois de jeux vidéo, des rencontres avec des dessinateurs professionnels, des retro gaming, des cosplay et concours de dessin. Événement organisé par les jeunes de l'Espace et d'ores et déjà très attendu.

Contact : 04 90 66 52 44 / 06 26 79 18 09



## > La Mission Locale du Comtat Venaissin accompagne les jeunes vers l'autonomie

La « **Garantie Jeunes** » vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations. Impulsée et financée par l'État, cofinancée par l'Union européenne, elle a été confiée aux missions locales. **Elle s'adresse aux jeunes en situation de grande précarité, qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation.**

La « Garantie Jeunes » veut apporter une réponse à la situation particulièrement difficile des jeunes isolés, sans soutien

financier familial, sans ressources, non couverts par le RSA, qui ont besoin d'être aidés et accompagnés pour s'insérer dans la vie professionnelle. Ce dispositif nécessite un engagement réciproque qui permet un accompagnement personnalisé et intensif pendant 12 mois. **Stages et mises en situations professionnelles, immersions en entreprises, les bénéficiaires disposent d'une allocation versée mensuellement, sans incidence sur les prestations sociales, afin de sécuriser le parcours.**

Renseignements auprès de la Mission Locale du Comtat Venaissin / 04 90 60 25 80

## > Passeport, carte d'identité, permis de conduire et carte grise, dorénavant tout se fait en ligne

Depuis quelques semaines les guichets des permis de conduire et des cartes grises ont fermés en préfecture de Vaucluse. Comme pour le passeport et les cartes d'identité, les démarches se font dorénavant sur internet pour les cartes grises sur :

**[immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)**

et pour les permis de conduire sur :

**[permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)**

La préfecture a mis en place un accompagnement également présent en sous-préfecture et dans les Maisons de service au public. Les Maisons de service au public les plus proches sont celles de Mormoiron et de Carpentras. Des postes informatiques sont à votre disposition pour effectuer vos démarches. N'hésitez pas à vous y rendre, des personnes sur place vous accompagnent sur l'utilisation d'internet et pour vos démarches en ligne. Pour les passeports et les cartes d'identité vous devez remplir une pré-demande en ligne sur **[passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)**. Il faudra ensuite vous rendre en mairie de Pernes les Fontaines ou dans toute autre commune équipée du système ANTS pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

**Les dépôts de dossier et les retraits de carte d'identité ou passeport se font sur rendez-vous au préalable au 04 90 61 45 00 pour la mairie de Pernes.**

## > Hommage à Padõ

La commission culture prépare pour la saison d'exposition de l'été 2018, un hommage à Pierre Peytour le sculpteur Beaucétain plus connu sous le nom de Padõ. Si vous souhaitez vous associer à cet hommage d'une manière ou d'une autre, merci de prendre contact avec **Fabienne Galanti 04 90 69 46 36**



# À votre service

SAINT-DIDIER

## LA SANTE

### ■ AMBULANCE

**Ambulance de la Nesque**

04 90 29 66 25

### ■ CHIROPRACTEUR

**Delphine Fauchet** 06 21 02 86 53

### ■ CHIRURGIEN-DENTISTE

**Dr Éric Chaye**, 30 Le Cours

04 90 66 01 83. Sur RV du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi

### ■ DÉFIBRILLATEUR

Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve

### ■ DIÉTÉTICIENNE

**Eva Piétri, Institut Iris**, 45 Le Cours

04 90 40 43 87. Sur RV

### ■ INFIRMIERS

**Catherine Adria** 06 31 94 39 30

**Karine Bouchet et Antoine**

**Labalette** 04 90 61 78 76

**Valérie Chabaud** 06 16 29 57 52

**Edith Ferragut-Pugliesi et Véronique Ferdinand** 04 90 66 08 39

**Jean Charles Leroy** 06 83 45 77 17

**Nathalie Mathieu** 04 90 66 13 55

**Isabelle Michel** 06 22 23 05 75

**Sandy Rezkallah** 06 17 51 30 61

**Alain Schrepele** 06 12 79 34 05 et

**Brigitte Sicard** 06 62 19 02 06

### ■ KINÉSIOLOGUE

**Jean Sébastien Chabert**

06 12 56 06 29

### ■ KINÉSITHÉRAPEUTES - sur RV

**Alain Desix** 04 90 66 02 31

**Delphine Nalli** 04 90 60 00 83

**Élodie Smail Torres** 09 67 70 18 51

### ■ MÉDECINS

**Dr Florence Chaupin**, 428 Le Cours.

04 90 66 01 20. Sur RV du lundi au

vendredi

**Dr François Jullien**, 56 rue du

Musée 04 90 66 11 75 et

06 11 05 49 07. Sur RV tous les jours

sauf le jeudi et le dimanche

### ■ NATUROPATHE

**Catherine Rasquier** 06 62 84 49 82

### ■ ORTHOPHONISTE

**Frédérique Carret**, chemin des Oratoires 04 90 66 19 75 Sur RV

### ■ PHARMACIE

**de Saint-Didier**, 203 route de Venasque 04 90 66 04 21

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Le samedi de 8h30 à 12h30.

## EN URGENCE

**Samu** Appeler le 15

**Pompiers** Appeler le 18

Le 112 sur un portable

**Gendarmerie** Appeler le 17

**Médecin de garde** 04 90 66 44 33

Samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 20h. La nuit 7j/7j de 20h à 8h, composez le 15 en cas d'urgence.

**Dentiste de garde** 04 90 31 43 43

Le dimanche uniquement.

**Pharmacie de garde** 32 37

**Vétérinaire de garde** 04 90 69 69 13

**ERDF** 09 72 67 50 84

**GRDF** 08 00 47 33 33

## LES PERMANENCES

### ■ ARCHITECTE-CONSEIL

**Claude Commune** tient une permanence tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois. Sur RV en mairie

### ■ ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie le 1<sup>er</sup> mardi du mois. Prendre rendez-vous

auprès du **Centre Médico-Social** au 04 90 63 95 00

### ■ CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les Conseillers départementaux reçoivent sur RV les administrés du Canton.

**Gisèle Brun** 04 90 16 10 81

[gisele.brun@cg84.fr](mailto:gisele.brun@cg84.fr)

**Max Raspail** 04 90 16 10 87

[max.raspail@cg84.fr](mailto:max.raspail@cg84.fr)

### ■ DÉPUTÉ

**Adrien Morenas** reçoit tous les lundis sur rendez-vous et **Stéphanie Davau** (collaboratrice) reçoit

du mardi au vendredi de 9h à 12h

au 156, avenue Pierre Sémard à

Carpentras 09 63 51 73 23

### ■ MUTUELLE

Un conseiller reçoit en mairie les 3<sup>èmes</sup> vendredis du mois sur RV de

9h30 à 12h 06 98 56 41 56

## LES ENFANTS

### ■ CRÈCHE CHANTE-CIGALE

**Virginie Hamon** 04 90 29 66 06  
chantecigale@ventoux-comtat.com

### ■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

**Hélène Dantin** (CoVe) 06 23 80 56 56

### ■ CENTRE DE LOISIRS

**Morgane Bon** (directrice)  
07 62 07 14 74  
animation-stdidier@ifac.asso.fr

### ■ ECOLE MATERNELLE

**Karine Lavesque** 04 90 66 00 78  
ce.0840949a@ac-aix-marseille.fr

### ■ ECOLE ÉLÉMENTAIRE

**Pierre-Luc Costa** 04 90 66 01 12  
ce.0840212z@ac-aix-marseille.fr

### ■ RESTAURANT SCOLAIRE

**Corinne Jouve** 04 90 66 16 47  
restauration@saint-didier84.fr  
Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie

### ■ ESPACE JEUNESSE DE PERNES LES FONTAINES

19 avenue Font de Luna  
04 90 66 52 44  
pernes@jeunesse-perneslesfontaines.fr

### ■ ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS

**Association « Le Passage »**  
accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur RV en mairie

## LES SERVICES PUBLICS

### ■ MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 12h.  
mairie@saint-didier84.fr  
www.saint-didier84.fr  
Fax 04 90 66 10 31

### ■ Direction générale : Sophie Ribes

**Lassalle** dgs@saint-didier84.fr

### ■ Accueil : Guillaume Fialon

04 90 66 01 39  
accueil@saint-didier84.fr

### ■ Secrétariat du maire : Françoise

**Martinez** 04 90 69 46 32  
secretariat@saint-didier84.fr

### ■ Urbanisme / Comptabilité :

**Amélie Vandembroeck**  
urbanisme@saint-didier84.fr

**CCAS : Nathalie Canonge** reçoit tous les matins sans RV 04 90 69 46 41  
ccas@saint-didier84.fr

### ■ Communication, festivités, élections : Fabienne Galanti

04 90 69 46 36  
communication@saint-didier84.fr

**Police municipale : Cédric Navarro**  
et **Gabriel Duchene** 04 90 69 46 42  
police@saint-didier84.fr

**Services techniques : David Bonnet**  
technique@saint-didier84.fr

## POINT INFO TOURISME

Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
04 90 66 48 83  
tourisme@saint-didier84.fr

## LA POSTE

Le bureau de poste est ouvert lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, samedi de 8h30 à 11h30.  
Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. 04 90 66 01 44

## LE CULTE

**Étienne Jonquet**, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque  
04 90 66 01 32

## LES TRANSPORTS

**Transcove** 08 00 88 15 23  
**Taxi Espace** 06 09 33 46 41

## L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

### ■ COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Une benne pour les végétaux est mise à disposition **Place Neuve** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois), **Chemin de Nice** (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois), **Le Grand Adrenier** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois), **Chemin Neuf** (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois)

### ■ DÉCHETTERIE

**Mini-déchetterie de Venasque**, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque 08 00 04 13 11  
Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois, de 8h à 12h

### ■ TOURNÉE DES ENCOMBRANTS

Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
Sur RV en mairie

## LA VIE MUNICIPALE

# > Louer son bien à une clientèle touristique ?

## Oui, mais dans les règles !

La taxe de séjour communautaire, au réel, s'applique depuis le 1er janvier 2017 sur toutes les communes de la CoVe. Il s'agit d'un impôt versé par les clients vacanciers, par nuit consommée et par personne majeure, que le loueur collecte, déclare et reverse à la collectivité.

Sur notre territoire, la gestion de la taxe de séjour a été confiée à l'office de tourisme intercommunal (SPL Ventoux Provence).

En tant que particulier, louer en saisonnier une résidence principale ou secondaire est un droit. Cependant, plusieurs règles s'appliquent à cette activité : la déclaration initiale de mise en location, la collecte et le reversement de la taxe de séjour ainsi que la déclaration des revenus tirés de la location.

Pour la déclaration initiale, il existe un formulaire Cerfa disponible sur demande à l'accueil de la mairie ou sur Internet (Cerfa 14004\*02 pour les meublés et Cerfa 13566\*02 pour les chambres d'hôtes). Les propriétaires de résidences principales sont dispensés de fournir ce formulaire Cerfa mais dans les deux cas, une fiche de renseignements complémentaires doit également être remplie.

Les loueurs, lorsqu'ils sont enregistrés, disposent d'un espace personnel sur la plateforme de télé-déclaration créée en 2017 :

**lacove.taxesejour.fr**

Des sanctions pour non-respect de la déclaration initiale de mise en location ou pour non-application de la taxe de séjour existent, passibles de contraventions de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à **450€** et **750€**.

Le produit de la taxe de séjour permet le développement d'actions de promotion, communication et commercialisation de notre destination Ventoux Provence et génère de nouvelles retombées économiques.

**Votre contact Taxe de Séjour : Caroline Leroi**  
**lacove@taxesejour.fr / 04 90 62 65 36**





## ➤ Une journée avec le service comptabilité-urbanisme

**Amélie Vandenbroecke**

« wonder woman »

### des services comptabilité et urbanisme

Amélie, recrutée en 2015, a repris le service urbanisme qui a été fusionné avec la comptabilité, deux services importants de la commune. Nous vous proposons de découvrir l'activité du service à travers une journée en sa compagnie.

**8h** Amélie se consacre le matin à la comptabilité. Elle commence par traiter les factures (entre 20 et 30 factures par matinée). Elle se connecte sur le portail Chorus Pro pour récupérer les factures envoyées via ce nouveau service. Elle vérifie les délais et s'il n'y a aucune erreur, auquel cas elle doit appeler le fournisseur. Amélie travaille en étroite collaboration avec la trésorerie qui contrôle ses mandats avant de payer les entreprises. Elle doit pour chaque dépense fournir un justificatif (devis, décisions, délibérations, conventions, contrats). L'enregistrement des mandats se fait par voie dématérialisée.

**10h30** Amélie contrôle les régies (cantine, places du marché, etc) pour les enregistrer et ensuite les transmettre à la Trésorerie. Elle prépare un tableau récapitulatif puis elle appelle le régisseur pour qu'il valide.

**11h30** Amélie enregistre des titres de recettes (subventions, dotations de l'état), elle doit scanner les notifications des financeurs reçues par courrier.

**13h30** Ouverture de l'accueil à l'urbanisme, déjà 4 personnes attendent à l'accueil. Amélie reçoit une dame qui souhaite consulter un permis de construire. Elle lui rappelle que toute consultation de permis est possible s'il est instruit.

**14h** Un monsieur souhaite consulter le PLU pour vérifier le zonage de sa parcelle. Il en profite pour se renseigner sur les démarches à faire pour un projet d'extension de son habitation et les possibilités qui s'offrent à lui. Elle va consulter le PLU pour connaître les contraintes et lui indiquer ce qu'il devra remplir



Amélie suit le budget avec Michèle Plantadis, adjointe déléguée aux finances.

comme imprimé cerfa en lui listant les pièces à joindre au dossier. Elle va ensuite récupérer aux archives le permis initial, faire une copie des pièces qui l'aideront au montage de son dossier.

**14h30** Une personne souhaite vendre sa maison et le notaire lui réclame une attestation de non-opposition à la conformité. Amélie rappelle qu'il faut fournir au préalable une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. C'est la Police Municipale assermentée à

La Mairie de Saint-Didier, ce sont 4 services supervisés par une directrice générale des services : service technique, police municipale, enfance, administratif et financier.

Dans ce numéro nous avons choisi de vous présenter le service administratif et financier, plus particulièrement la comptabilité et l'urbanisme.

l'urbanisme qui va vérifier sur place la conformité des travaux. Une fois la visite effectuée, Amélie prépare l'attestation.

**15h** Une dame se renseigne sur les constructions soumises à autorisation car son voisin lui semble ne pas avoir respecté les procédures. Amélie la renseigne sur les règles qui s'appliquent, notamment l'obligation de mettre un panneau d'affichage sur le terrain dès qu'un projet a été accepté par arrêté. Amélie lui explique aussi que chaque semaine, elle effectue un affichage en Mairie (sous le porche).

**15h30** Une personne vient déposer un permis de construire. Amélie vérifie que le dossier est complet. Elle enregistre le dossier sur un logiciel et remet le récépissé au pétitionnaire. Elle envoie rapidement les dossiers au service instructeur de la CoVe.

**16h** Il n'y a plus personne à l'accueil, Amélie répond à ses mails. Plusieurs notaires lui ont demandé des renseignements ainsi que des particuliers. C'est la course, elle vérifie l'échéance des dossiers d'urbanisme toujours en cours d'instruction car elle est tenue par des délais.

Le service urbanisme reçoit sans rendez-vous à partir de 13h30 jusqu'à 15h les lundis et mardis et jusqu'à 16h les jeudis et vendredis. Il est fermé le mercredi après-midi. L'architecte conseil, Claude Commune, est aussi à votre disposition les 4<sup>ème</sup> jeudis après-midi du mois. Guillaume, à l'accueil, gère les rendez-vous.

# L'eau

une ressource

*Les Vauclusiens étaient habitués à subir des restrictions d'eau pendant les périodes estivales ces dernières années, mais l'année 2017 fut particulièrement sèche et les arrêtés préfectoraux pour limiter la consommation d'eau se sont succédés jusqu'au 31 décembre.*

*Le manque d'eau potable est un problème crucial du 21<sup>ème</sup> siècle. D'ici 2025, la demande risque d'augmenter de 650 % et pour la majorité des habitants de la planète, l'approvisionnement en eau pourrait être « insuffisant » voire « dramatiquement insuffisant ».*



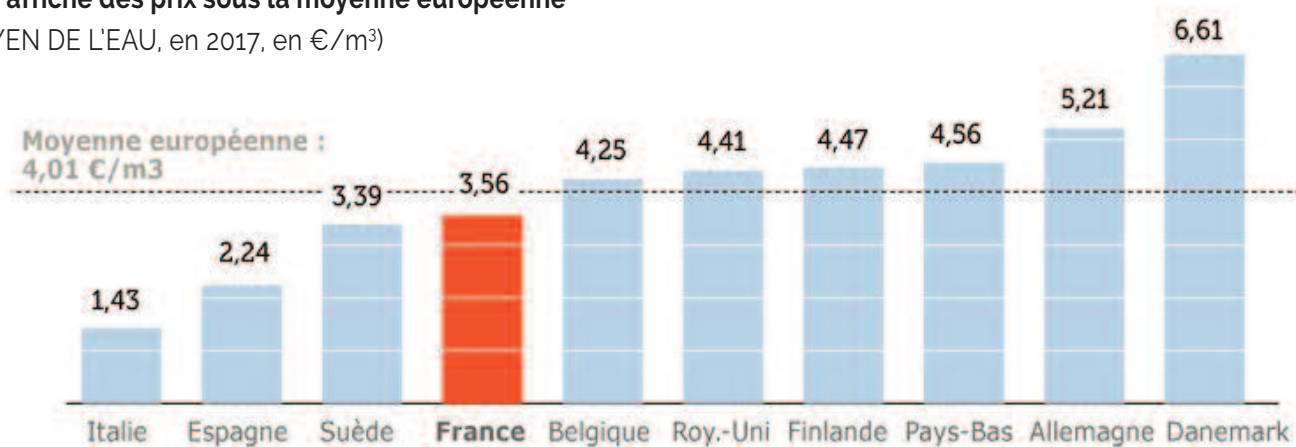
Jusqu'à présent notre région et notre pays traversait certes des épisodes de grave sécheresse mais les particuliers pouvaient ne pas voir véritablement les conséquences de ce manque d'eau et donc ne pas prendre conscience des efforts à faire pour limiter le gaspillage. Ce n'est plus le cas, de nombreux forages sont à sec et les particuliers alimentés par ces forages n'ont plus une goutte d'eau dans leur robinet. Les sourciers ont été débordés par la demande d'intervention à l'automne dernier et ils doivent désormais creuser beaucoup plus profondément pour assurer un rendement pérenne. **Le déficit pluviométrique s'est aggravé avec un nouveau record de sécheresse historique pour le mois d'octobre notamment** (jamais enregistré depuis la mise en place des observations et suivis en 1958) et un mois de novembre encore déficitaire avec seulement 60% des précipitations moyennes. Depuis le mois d'avril il n'est tombé que 217 mm de pluies en moyenne sur le département. Le déficit pluviométrique cumulé atteint dorénavant près de 300 mm, déficit le plus important observé là aussi depuis l'installation des stations de mesures en 1961.

**En 2025, à en croire les prévisions, il est peu probable que les facteurs à l'origine de cette situation ne soient prêts de disparaître et les pressions exercées sur les ressources en eau sont appelées à s'intensifier**, provoquant ainsi de nouvelles tensions géopolitiques. Ces pressions viendront notamment de **l'augmentation de la population mondiale** : selon les projections, celle-ci devrait passer de 6 milliards d'individus aujourd'hui à 8 milliards dans 25 ans. L'urbanisation rapide qui accompagne cette explosion démographique ne fera qu'accentuer les graves problèmes d'approvisionnement en eau. La plupart des villes n'ont tout simplement pas les moyens d'accueillir ce surcroît de population. Les problèmes ne sont pas seulement écologiques, mais aussi sanitaires même dans les pays développés. L'un des facteurs qui devrait certainement aggraver les pénuries d'eau est la tendance au **réchauffement de la planète**. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la Terre devrait en effet connaître une élévation des températures comprise entre 1,5 et 3 degrés au cours du siècle prochain.

# précieuse à préserver absolument

## La France affiche des prix sous la moyenne européenne

(PRIX MOYEN DE L'EAU, en 2017, en €/m<sup>3</sup>)



Source : FP2E, 11<sup>e</sup> édition du baromètre NUS Consulting sur les prix des services d'eau et d'assainissement en Europe en 2017

Si la consommation d'eau de boisson et d'irrigation sera certainement appelée à augmenter, des effets indirects, plus difficiles à maîtriser, pourraient également se manifester : hausse des pertes par évaporation et moindre réalimentation des nappes phréatiques, apparition plus fréquente d'événements météorologiques extrêmes comme les orages (pouvant entraîner une surcharge des réseaux d'épuration), modification des zones climatiques et des saisons susceptible d'avoir des incidences prononcées sur l'approvisionnement en eau.

**Si le problème crucial demeure celui de la répartition, le manque d'eau devient néanmoins un défi planétaire qui nous concerne tous.** Quelles réponses peut-on apporter concrètement à ces questions ? Il existe des solutions techniques à grande échelle comme la construction de gigantesques barrages qui servent à la fois de protection contre les inondations dues aux fluctuations du climat et de source d'hydroélectricité. Cependant, l'intrusion dans la nature peut avoir aussi des conséquences imprévues. Ces grands travaux ne sont pour l'heure guère privilégiés. Aujourd'hui, l'attention se concentre sur des solutions permettant d'agir sur la demande, et notamment par le biais de mécanismes de tarification du marché, en vue de favoriser une utilisation durable. Les ressources en eau douce de la planète font les frais de gaspillage et de la mauvaise gestion imputables à des prix excessivement bas. La France est l'un des pays où le prix moyen de l'eau est le plus bas en Europe. Pour encourager une consommation durable, il est essentiel de veiller à ce que les ressources et les écosystèmes se voient attribuer une valeur économique et que les coûts externes, comme ceux induits par la pollution, soient répercutés sur les prix du marché.

**Le syndicat Rhône-Ventoux responsable du premier maillon de la consommation d'eau, entre le point de captage et le compteur de l'abonné, doit aussi s'assurer que l'eau n'est pas perdue en chemin.** Pour ce faire, il a mis en place un programme d'action pour diminuer les pertes d'eau lors de l'acheminement de l'eau aux abonnés. Ce programme comprend de nombreuses actions à mettre en place sur 5 ans dont notamment :

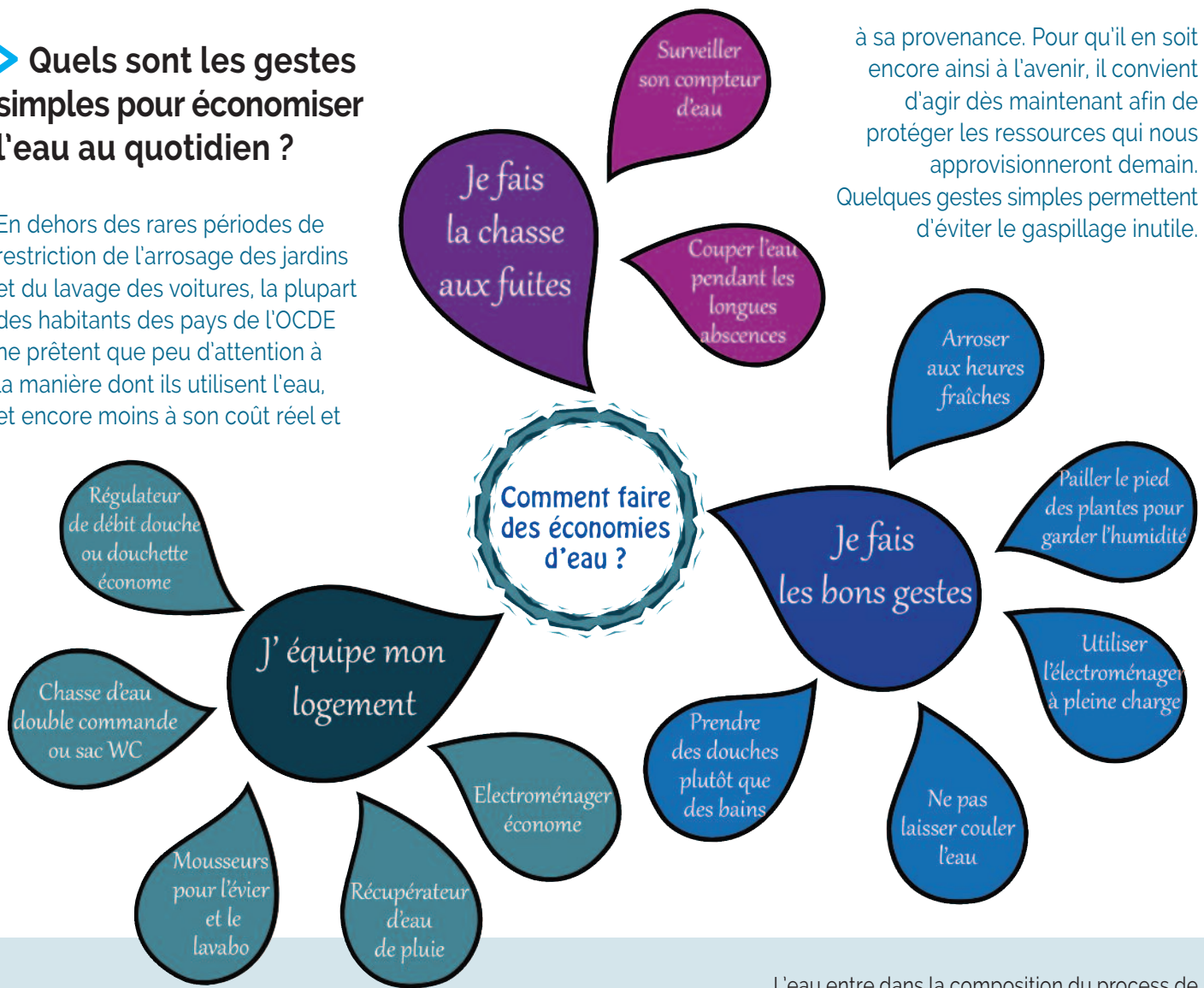
- L'amélioration de la sectorisation qui consiste à décomposer un réseau en plusieurs niveaux de sous réseaux pour lesquels les volumes mis en distribution sont mesurés de façon permanente notamment durant la nuit, moment où les consommations sont les plus basses, un débit important durant la nuit signifie qu'une fuite est présente sur le secteur. Cette première évaluation permet de déclencher une opération de recherche de fuite sur le terrain afin de localiser précisément la fuite et de pouvoir la réparer.
  - La diminution de pression sur certaine portion du réseau
  - Le renouvellement des canalisations les plus cassantes.
- Une étude de gestion patrimoniale sera lancée prochainement afin d'améliorer la pertinence des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable. Les objectifs de cette étude sont les suivants :
- connaître l'état actuel du réseau et des infrastructures ainsi que d'anticiper l'état futur du réseau ;
  - déterminer le meilleur plan de renouvellement ainsi que de hiérarchiser les secteurs à renouveler en priorité ;
  - planifier les montants d'investissement pour assurer un niveau de renouvellement optimum.

Ce plan d'action a déjà porté ses fruits avec l'économie d'environ 1 million de m<sup>3</sup> d'eau en un an.

## > Quels sont les gestes simples pour économiser l'eau au quotidien ?

En dehors des rares périodes de restriction de l'arrosage des jardins et du lavage des voitures, la plupart des habitants des pays de l'OCDE ne prêtent que peu d'attention à la manière dont ils utilisent l'eau, et encore moins à son coût réel et

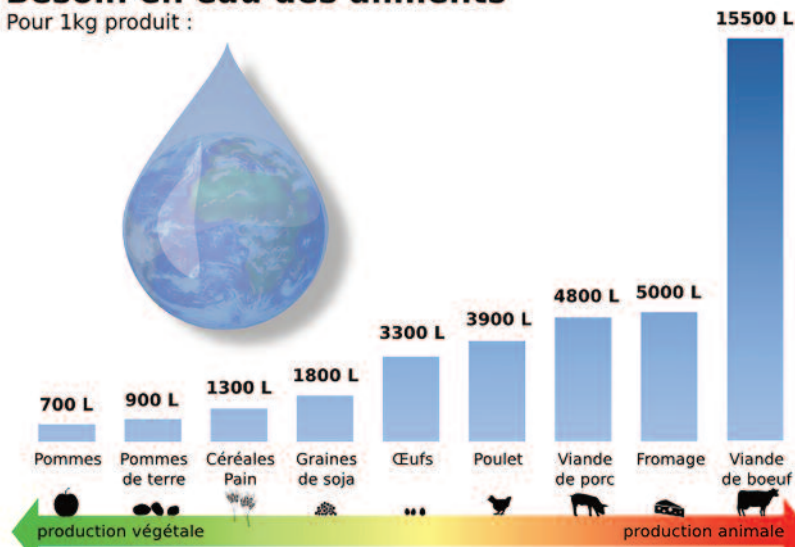
à sa provenance. Pour qu'il en soit encore ainsi à l'avenir, il convient d'agir dès maintenant afin de protéger les ressources qui nous approvisionneront demain. Quelques gestes simples permettent d'éviter le gaspillage inutile.



## Le saviez-vous ?

### Besoin en eau des aliments

Pour 1kg produit :



Source : Water Foot Print <http://www.waterfootprint.org/?page=files/productgallery>  
Visuel [www.L214.com](http://www.L214.com)

L'eau entre dans la composition du processus de fabrication de nombreux produits. Il faut par exemple 10 litres pour fabriquer une feuille de papier A4, 180 litres pour une tasse de café, 4 000 litres pour un steak de bœuf de 200g, 8 000 litres pour une paire de chaussures et 400 000 litres pour une voiture. **Réduire notre consommation globale contribue à préserver nos ressources en eau.**

La production de viande et d'œufs nécessite plus d'eau que celle des légumineuses et des céréales. L'élevage émet des quantités importantes de nitrates, phosphates et autres substances qui s'accumulent dans l'eau et provoquent la prolifération des algues vertes. Près de 80% des émissions d'ammoniac proviennent de l'élevage. L'ammoniac se dissout dans les précipitations et provoque des pluies acides.

Une des pistes pour réduire la consommation d'eau par l'agriculture est donc de végétaliser notre alimentation et d'encourager une transition des productions animales vers des cultures végétales.



## > Le foyer inaugure ses après-midi automnales



Justine, qui anime le foyer des seniors depuis le mois de septembre, a organisé une journée automnale le 23 novembre dernier. Douze personnes ont participé à ce premier rendez-vous. La journée a débuté à l'heure du déjeuner au restaurant scolaire, pour un repas intergénérationnel pris en commun. L'animation s'est poursuivie au foyer autour de jeux, goûter et tombola. Fort du succès de cette première après-midi, les membres du CCAS souhaitent mettre en place une après-midi récréative sur des thèmes différents un jeudi par mois : décoration, cuisine, informatique, débat, cinéma, musique, randonnée, etc..... Les associations sont aussi les bienvenues pour animer ces après-midi. Un flyer de suggestion est mis à la disposition du public en Mairie. Le foyer reste ouvert et animé par Justine tous les lundis et jeudis de 13h30 à 17h.

## > Repas intergénérationnel à la cantine scolaire : venez découvrir ce moment convivial de partage

Depuis le début de l'année scolaire ce service permet aux personnes âgées de partager sur place le repas du midi autour des enfants au prix de **6€**. Conditions et renseignements auprès de Justine.

Pour tous les renseignements concernant le CCAS, vous pouvez contacter Justine : 04 90 69 46 40 [ccasstd84@gmail.com](mailto:ccasstd84@gmail.com) ou Nathalie Canonge : 04 90 69 46 41 [ccas@saint-didier84.fr](mailto:ccas@saint-didier84.fr)



## > Il reste des places pour l'atelier « Je prends soin de moi ! »

L'atelier gym douce « Je prends soin de moi » s'inscrit dans une démarche de prévention santé visant à rester en forme. Il permet de développer le tonus musculaire, la motricité et l'équilibre. Il vise également à réduire le risque de chute et à préserver le capital santé. C'est aussi un moment de convivialité favorisant la création d'un lien social entre les participants. Il est animé par un professionnel, tous les mardis (hors vacances scolaires) de 14h à 15h, une participation de 2€ par séance est demandée.



# RETOUR EN IMAGES...



Les bénévoles du repas de Noël (CCAS)



Le marché de Noël



Orietta devant le pont d'Avignon, sa nouvelle création 2017



Raymond Cornutello, Francis Berger, Gérard Marquet et Marcel Teste, bénévoles de l'association paroissiale, installent la crèche à l'église



Les vœux du Maire



## ➤ L'Union Sportive Saint-Didieroise, un club dynamique et actif



Pour cette saison 2017/2018, le club de foot Saint-Didierois, l'USSD comptabilise 171 licenciés : 54 séniors, 10 U17, 33 U14/U15, 13 U12/U13, 43 jeunes, 16 dirigeants et 2 arbitres. Deux équipes séniors entraînées par Joris Gasparin et Patrick Meysen sont engagées en championnat D2 pour l'équipe fanion et D3 (ex 1<sup>ère</sup> division) pour l'équipe réserve. En catégorie U 15, deux équipes entraînées par Nicolas Thiabaud et Alex Bodu évoluent sur 2 championnats différents : honneur et excellence. Les jeunes équipes du football animation disputent des plateaux par équipe et par catégorie les samedis et les entrainements ont toujours lieu les mercredis de 14h à 16h.

L'USSD et le staff dirigeant se regroupent régulièrement pour organiser des animations, à noter tout particulièrement **le loto prévu le samedi 3 février et le repas qui aura lieu le 3 mars prochain**. Ces moments de convivialité sont indispensables pour créer l'esprit d'équipe nécessaire entre les joueurs, les dirigeants, les parents et sympathisants. **La page facebook us saint didier permet de suivre les matchs à venir, les résultats et la vie de l'association. N'hésitez pas à la consulter.**

## ➤ L'Office Communautaire des Sports de la Nesque a été dissous

Créé en 2004 et agissant à la demande de l'Office intercommunal des sports (OIS), l'OCS de la Nesque fut une structure de concertation qui a siégé aux côtés des Municipalités du Beaucet, La Roque sur Pernes, Saint-Didier et Venasque.

Après la dissolution de l'OIS au cours de l'été dernier, faute de financement de projets sportifs par la CoVe, l'assemblée générale a dû mettre un terme également à l'existence de l'OCS la Nesque le 15 décembre dernier. L'occasion de remettre un chèque de solde de tout compte aux sept associations sportives affiliées. Le Père Noël avant l'heure pour ces heureux bénéficiaires qui pourront envisager de nouveaux projets.



## ➤ Sébastien Maniacci qualifié pour le championnat de France des pizzaiolos

Le 23 octobre dernier, Sébastien Maniacci a participé à une étape qualificative pour le championnat de France des pizzaiolos qui s'est déroulé à Nice. À l'issue de cette épreuve, il a obtenu une très belle 6<sup>ème</sup> place (sur 25 candidats) qui lui donne le droit de participer à **la grande finale à Paris lors du salon Parizza les 4 et 5 avril prochains**. Ce sera l'occasion pour lui de porter les couleurs de Saint-Didier, de vérifier ses capacités en termes de créativité et de gestion du stress. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette épreuve.





## ➤ Celtina Masardo propose des cours de français aux étrangers

Après avoir enseigné le français pendant plus de dix ans dans des écoles à Lyon et en Suisse, Celtina Masardo a souhaité offrir des séjours en immersion authentiques et intensifs pour apprendre le français de la meilleure des façons. Pour cela, elle a créé en 2012 SLImmersion et a étendu son offre en France avec l'aide de professeurs passionnés par leur région et la langue française qu'elle a personnellement sélectionné pour leurs compétences et expériences dans l'enseignement aux étrangers. Ses programmes en immersion totale sont une combinaison d'apprentissages, de cultures, d'échanges avec les locaux et d'authenticité. C'est l'opportunité pour les étrangers de vivre la vie à la française en totale immersion, de profiter de la bonne nourriture et de découvrir des lieux secrets et d'apprendre le français en même temps. Pour les étrangers installés dans la région, Celtina Masardo propose aussi des cours de français individuels pour ceux qui ont besoin d'un enseignement spécifique ou collectifs sous forme d'ateliers.

Plus de renseignements sur [slimmersion-france.com](http://slimmersion-france.com)  
[celtina.masardo@slimmersion-france.com](mailto:celtina.masardo@slimmersion-france.com)  
 06 26 57 25 10.



de Dominique

## Au-revoir là-haut, un livre, un film

*Le roman de Pierre Lemaitre est un tableau cocasse et désenchanté de cette France de l'après-guerre 14-18 qui relate la tragédie d'une génération perdue. Le récit est riche en rebondissements, il est rythmé avec une vraie restitution de l'époque. C'est à la fois une œuvre picaresque et politique, voir politiquement incorrect. Un récit efficace, un style impeccable, un sens de l'humour (parfois noir) et du tragique. Un roman saisissant qui réconcilie la littérature populaire et la littérature tout court, une sorte de métaphore des victimes anonymes de toutes les guerres.*

*À travers mes propos, vous comprendrez que j'ai aimé ce livre. Dès les premières lignes, j'ai été happée, j'ai dévoré page après page sans me lasser. Lorsqu'est apparu sur les écrans l'adaptation du roman, j'ai été très sceptique et puis je suis allée à la séance de Cinéval à St Didier pour la projection. Et là !... J'ai été « scotchée », littéralement « scotchée » par la version proposée par Albert Dupontel.*

*Le récit original de Pierre Lemaitre est respecté, même s'il y a quelques modifications dans l'histoire, elles ne dénaturent en rien le propos de l'auteur. D'ailleurs le scénario a été écrit à 4 mains par l'auteur et le réalisateur. Le film est un mélange entre comédie et drame.*

*C'est émouvant, lyrique, parfaitement humain. La mise en scène est inventive, le casting brillant, les décors époustouflants avec des pointes d'humour là où on ne l'attend pas. Si le thème est dur, jamais on ne tombe dans le pathos. On rit, on pleure, on reste très émus.*

*Ce film est un petit bijou du cinéma.*



**Vous aussi, n'hésitez pas à nous envoyer vos coups de cœurs culturels à l'adresse [communication@saint-didier84.fr](mailto:communication@saint-didier84.fr), nous en publierons un dans chaque bulletin municipal.**

## Erratum

Dans le dernier bulletin municipal, une erreur s'est glissée dans l'article concernant *Apprendre et Réussir en Vaucluse*, le numéro de téléphone est le 06 99 57 75 54. Virginie Grellet propose du soutien scolaire et des cours d'arts plastiques jusqu'au CM2, des cours d'anglais (tous niveaux scolaires et adultes) ainsi que des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires.

LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER  
REMERCIÉ SES PARTENAIRES...

# Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

## Farel Clavel



**GROS ŒUVRE  
ISOLATION  
CARRELAGE  
MENUISERIE  
AMÉNAGEMENT  
EXTÉRIEUR**

**AVIGNON**  
Av de Fontcouverte  
Tél 04 90 81 15 15

**CARPENTRAS**  
Route de Pernes  
Tél 04 90 67 67 67

**ISLE SUR SORGUE**  
ZA la petite Marine  
Tél 04 90 38 01 17

# Weldom

**Bricolage Jardin Location  
Matériaux Electroménager**

## TESTUD FRERES

Route de Carpentras  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

## TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



www.scv84.fr

### SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES

115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex  
Tél : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

*Sinica Philippe*  
PEINTRE BATIMENT  
25 ANS D'EXPERIENCE

0688824432

ALLEE DES VEILLES  
VIGNES RT DE ST JEAN  
84210 ST DIDIER



**Le jardin secret**  
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER  
(Derrière la pharmacie)

**SOTHYS**  
DANCE

04 90 66 14 52



## Maçonnerie - Rénovation

Tel : 04 90 66 09 98  
Luc : 06 21 69 73 04  
Bruno : 06 22 28 28 42  
abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr

48 impasse du tinel  
84210 Saint-Didier

**GRIMA FRERES**

CONSTRUCTION  
VILLA •  
BATIMENT •  
ENSEMBLE IMMOBILIER •  
PISCINE •  
RENOVATION ET NEUF •

04 90 69 69 59  
contact@grimafreeres.fr  
www.grimafreeres.fr  
154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

**GARAGE A. MARTINEZ**

Réparations  
Mécanique  
toutes marques



915, Chemin de la camarette  
84210 Pernes les Fontaines  
Tél . 04 90 66 43 15

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

Sté.  
ETS LÉCOQC

☎ 04 90 66 53 38  
☎ 06 09 48 68 93  
✉ lecoqc.ets.electricite@hotmail.fr

66, cours de la république  
84210  
Pernes-les-fontaines

**GAUTIER**  
Thierry et Fils

Taille de haie  
Tonte de gazon  
Élagage - Débroussaillage  
Entretien parcs et jardins



04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60  
524, Av de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

**DG ELECTRICITE**  
Galanti Didier

ELECTRICITE GENERALE  
PLOMBERIE CHAUFFAGE  
AUTOMATISME - DOMOTIQUE

galanti.didier@neuf.fr  
06 27 69 11 66



**RETOUCHES**  
HOMMES ET FEMMES  
REALISEES PAR MAITRE TAILLEUR  
LIONEL YESSAYAN  
lioyes@icloud.com  
06 12 95 74 95 - 04 90 70 07 94  
655, Chemin du Moulin à Huile  
84210 Saint Didier



**LE POTAGER  
DES GARRIGUES**  
Vente directe  
de fruits & légumes  
Ouvert de fin mars à octobre  
Route d'Apt/Venasque  
84210 SAONT-DIDIER  
Tel 06 21 36 37 52

Pauline  
et sa société

*la Nesque*

vous accompagnent  
dignement

Pompes Funèbres & Chambre Funéraire



04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83  
700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

**ENT. TESTUD FRÈRES**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
ENERGIE SOLAIRE**

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION  
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**



603, Avenue Charles de Gaulle  
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



**AMBULANCES  
DE LA NESQUE**  
04 90 29 66 25

Valérie et  
Thierry AUNINO  
700 petite route  
de Carpentras  
84210 PERNES-  
LES-FONTAINES



**CLAUVALIS**  
Les Vignerons Paysans

SAINT - DIDIER  
976 Route de la Courtoise  
Tél : 04 90 66 01 15

www.clauvallis.fr

L'ISLE SUR LA SORGUE  
388 Cours Fernande Peyre  
Tel 04 90 38 13 54

*Jardinierie*  
**DES FONTAINES**

votre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi  
Producteur - Pépinières  
Décoration - Espaces Verts



723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS  
84210 PERNES-LES-FONTAINES  
TÉL. 04 90 66 41 22

*Institut*

**IRIS**

- soins du visage
- épilation cire tiède
- amincissement personnel
- cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier  
Tél. 04 90 66 19 78

**MIMI RETOUCH'**

RÉPARATIONS, RETOUCHES  
TEXTILES ET CUIRS



108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER  
Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Stéphane Gros  
06 46 14 25 80  
52 Impasse des Bartavelles  
84210 Saint-Didier

**VENTOUX  
TERRASSEMENT**

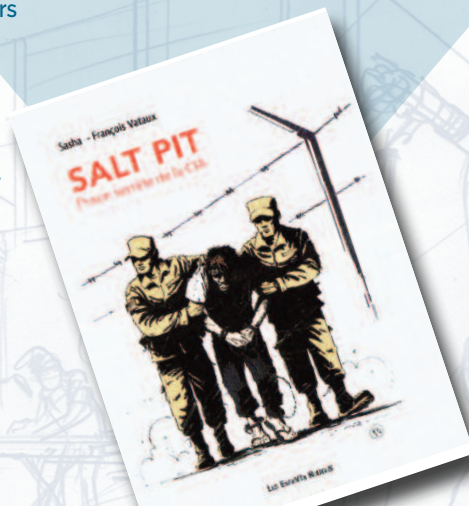
PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION DU  
TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

**SILVAIN**  
Une ristoria de saveurs  
4 place neuve,  
Saint-Didier  
04.90.66.09.57  
www.naugats-silvain.fr

*Naugaterie . Salon de Thé .*



Pour le premier autoportrait, nous avons envie de vous présenter un Saint-Didierois au parcours atypique, François Vataux, qui grâce à une première expérience professionnelle locale a su développer ses talents de dessinateur. Il travaille actuellement pour de nombreuses maisons de production de dessins animés pour la France et l'étranger. Nous sommes allés le rencontrer dans son nouveau lieu, il a accepté de nous recevoir malgré un emploi du temps surchargé et nous l'en remercions.



## FRANÇOIS VATAUX

« Je suis né une nuit d'Avril 1968 à Saïgon, Viet-Nam, pendant le couvre-feu, deux mois après l'offensive Nord-Vietnamienne du Têt, et il est possible que le premier bruit qui m'ait marqué soit les hélicoptères U.S. en constante patrouille au-dessus de la ville. Ça commençait bien. Deux ans plus tard, on rentre en France, vu que l'ambiance en Asie du Sud-Est commençait vraiment à se dégrader. On passe 2 ans à Paris où paraît-il, je me suis enfin mis à parler, je n'avais pas dit un mot de 0 à 2 ans. Puis, nous - c'est-à-dire -père, mère et grande sœur - sommes partis nous installer pour 10 ans en Côte d'Ivoire, à Abidjan, de 1972 à 1982, et je rêve encore souvent la nuit que j'y retourne pour de bon. Depuis 1982, je vis à Saint-Didier, ce qui a dû me traumatiser, vu que dès 83, j'ai viré punk avec tout ce que ça implique. J'ai joliment foiré mes études, mais un don certain pour le dessin que j'ai depuis tout petit m'a fait débarquer dans une école de Beaux-Arts en 1987 où je suis resté 2 ans. Mais à l'époque je préférais faire trembler les murs et hurler les chiens dans mon groupe de punk-rock. Après plusieurs années de boulots épanouissants (usine, BTP, vendanges), j'ai répondu à une annonce ANPE d'une petite boîte de pub locale, dirigée par Marcel Del Tetto, qui cherchait un dessinateur graphiste. J'y suis resté 4 ans, pendant lesquels j'ai dessiné des maquettes de pin's, de porte-clés, médailles, fanions et autre objets publicitaires. J'y ai appris la photogravure sur banc de

repro, passé et obtenu un CAP de dessinateur d'exécution en publicité qui n'existe plus maintenant puisque les logiciels nous ont piqué tout le boulot. Début 1998, je réponds encore à une annonce ANPE (comme quoi...) d'un studio d'animation à Arles, qui cherchait à former des dessinateurs au dessin animé. Je passe le test, suit une formation accélérée sur le tas, et je débute en production en tant que lay-out man sur la série « Sonic le rebelle ». L'année suivante, je m'essaie au storyboard sur la série « Archie, mystères et Cie », et après une longue période de nuits blanches pour maîtriser la technique de découpage dessin/cinéma, j'ai été reconnu comme storyboarder professionnel. Je pense que c'est la période où j'ai vraiment pris mon pied et fait de vrais progrès en dessin. Après une incursion dans le monde de la BD, en 2008 où je publie Salt Pit avec la scénariste Sasha je reprends le chemin des boîtes de prod et participe à de nombreuses séries comme Mini Ninjas, Moomins, Marcellino pour lesquelles je travaille entre 3 et 12 mois. Actuellement, je travaille pour un long métrage, mais je ne peux rien en dire, c'est top secret. En parallèle, je n'abandonne pas ma passion pour la musique, et je continue à tourner avec mon groupe Lob et à enregistrer. »

**Témoignage encourageant pour tous les jeunes qui n'ont pas forcément envie de suivre la voie toute tracée qu'on leur propose.**